

Assister la fonction douane, spécialité accises

CATEGORIE : B

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Spécifique : ■ **Transport et logistique - Organisation de la circulation des marchandises**

Code(s) NAF : **85.59A**

Code(s) NSF : —

Code(s) ROME : **N1202**

Formacode : —

Date de création de la certification : **11/10/2016**

Mots clés : **Supply Chain Management**, **processus qualité**,
Security and Risk Management,
CODE DES DOUANES DE L'UNION

Identification

Identifiant : **2941**

Version du : **13/12/2017**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- [Organismes de formations référencées par la Commission européenne sur la Compétence douanière](#)

Non formalisé :

- [CFW - Competency Framework](#)

Norme(s) associée(s) :

—

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Assistant au sein des entreprises OEA ou Assistant dans un département Commerce International ou compliance, l'« Assistant » relaye la mise en œuvre de la réglementation et le suivi des procédures liées à la circulation internationale des marchandises.

Débouchés : Assistant d'un service en charge de la circulation, du suivi ou de la gestion internationale de marchandises soumises à accises.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- ASSISTER LA FONCTION DOUANE, SPÉCIALITÉ ACCISES ODASCE/CP FFP : <http://www.cpffp.com/certificat/625>

Descriptif général des compétences constituant la certification

A l'issue du parcours, le participant doit atteindre le niveau de connaissances « ASSISTANT ». Il est capable de :

maîtriser la définition exacte de mots clés liés au commerce international ;
distinguer les différents concepts douaniers essentiels : statut, régimes, espèce, origine, valeur, typologie des accises et procédures ;
appréhender les spécificités de son secteur d'activités : les règles douanières et fiscales y compris accises des échanges et devra :
signaler des anomalies sur les procédures et régimes douaniers et fiscaux utilisés dans l'environnement de travail à la hiérarchie ou lors de questions transversales interservices

Public visé par la certification

Tous publics

savoir lire les cartes d'identité douanière de marchandises, et qualifier les flux notamment pour la circulation des produits soumis à accises ; aider à la circulation des informations liées à l'évolution de la législation douanière et fiscale des échanges.

Modalités générales

Formation continue, mode d'enseignement interentreprises, présentiel.

Durée de la formation "Assister la fonction douane, spécialité accises" : 10 jours non consécutifs, soit 70 heures en présentiel.

Liens avec le développement durable

Aucun

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Pour répondre à des impératifs réglementaires stipulés dans le Code des Douanes de l'Union européenne (CDU), l'ODASCE qui dispense de la formation continue depuis 1975 sur la matière douanière et fiscale des échanges, peu ou pas enseignée durant les cursus académiques, a voulu anticiper en créant et en proposant des parcours professionnels innovants assurant la mise en conformité des acquis de ses stagiaires au titre de l'article 27, 1-b iii, et en phase avec le référentiel européen des compétences des métiers de la douane.

Ces parcours ventilés en trois spécialisations : Douanes, Accises ou *Export Control* offrent l'accès à trois niveaux de compétences dans l'entreprise : Assistant, Gestionnaire ou Manager.

C'est selon ce découpage en trois niveaux de spécialisations et trois niveaux de compétences structurées en « modules » que la certification est demandée afin d'apporter aux entreprises la qualification professionnelle requise par les textes de l'Union Européenne.

Pour l'entité utilisatrice

Pour répondre à des impératifs réglementaires stipulés dans le Code des Douanes de l'Union européenne (CDU), l'ODASCE qui dispense de la formation continue depuis 1975 sur la matière douanière et fiscale des échanges, peu ou pas enseignée durant les cursus académiques, a voulu anticiper en créant et en proposant des parcours professionnels innovants assurant la mise en conformité des acquis de ses stagiaires au titre de l'article 27, 1-b iii, et en phase avec le référentiel européen des compétences des métiers de la douane.

Ces parcours ventilés en trois spécialisations : Douanes, Accises ou *Export Control* offrent l'accès à trois niveaux de compétences dans l'entreprise : Assistant, Gestionnaire ou Manager.

C'est selon ce découpage en trois niveaux de spécialisations et trois niveaux de compétences structurées en « modules » que la certification est demandée afin d'apporter aux entreprises la qualification professionnelle requise par les textes de l'Union Européenne.

Evaluation / certification

Pré-requis

Prérequis généraux, CV ou dossier justifiant la validation des acquis à l'appui : • niveau Bac à minima ou équivalent ; • connaissance du vocabulaire douanier et fiscal de base, des échanges et du contexte international de mise en œuvre des textes, règlements et recommandations y compris et notamment les Incoterms ; • français parfaitement courant ; • niveau d'anglais « élémentaire » (soit équivalents du CECRL* : A2.) [(*) Cadre Européen Commun de

Certificateur(s)

- ODASCE

Référence pour les Langues] ; • utilisation maîtrisée des outils bureautiques et de l'internet Le questionnaire d'entrée au parcours - remis au moment de l'inscription- permet d'évaluer si les prérequis sont atteints.

Compétences évaluées

Critères de compétences évalués au niveau des savoir / savoir-faire et savoir être :

Connaître les règles de classement d'une marchandise selon la nomenclature douanière pour des marchandises soumises à accises
Connaître les règles liées à l'Origine d'un produit et identifier les possibilités de règles sur les origines préférentielles pour des marchandises soumises à accises
Identifier les bases de la Valeur en Douane et connaître les méthodes de liquidation des droits, accises et autres taxes pour des marchandises soumises à accises
Décrypter les fiches douanières pour des marchandises soumises à accises
Décrypter les instructions pour les partenaires de la chaîne logistique en tenant compte des particularités de marchandises soumises à accises
Aider à l'évaluation du statut d'Opérateur Économique Agréé dans un environnement de marchandises soumises à accises
Assister à la mise en œuvre des Téléprocédures et Téléservices et des facilités réglementaires pour la gestion et le suivi de marchandises soumises à accises

Compétences :

À l'issue du parcours, le participant doit atteindre le niveau de connaissances « ASSISTANT DOUANE SPECIALITE ACCISES ». Il est capable de :

maîtriser la définition exacte de mots clés liés au commerce international ;
distinguer les différents concepts douaniers essentiels : statut, régimes, espèce, origine, valeur, typologie des accises et procédures ;
appréhender les spécificités de son secteur d'activités : les règles douanières et fiscales y compris accises des échanges ;
signaler des anomalies sur les procédures et régimes douaniers et fiscaux utilisés dans l'environnement de travail à la hiérarchie ou lors de questions transversales interservices
savoir lire les cartes d'identité douanière de marchandises, et qualifier les flux notamment pour la circulation des produits soumis à accises ;
aider à la circulation des informations liées à l'évolution de la législation douanière et fiscale des échanges.

Capacité de réflexion :

Le candidat en parcours de niveau « Assistant », après plusieurs modules de formation, doit être en mesure de présenter une problématique sur l'objet de son rapport de situation. Cette problématique doit permettre d'utiliser les compétences acquises dans un contexte professionnel d'entreprise, celle où le candidat est employé ou qu'il souhaite rejoindre.

Le participant sera évalué sur un suivi pédagogique dont le contenu sera partie intégrante du mémoire de soutenance.

Centre(s) de passage/certification

■ ODASCE

Épreuves écrites : Principes du suivi pédagogique

Objectifs du suivi pédagogique : amener le candidat au parcours à la rédaction finale d'un rapport de situation qui sera soutenu devant Jury.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Formation portant sur la réglementation douanière et considérées comme pertinentes et adaptées à son implication dans les activités douanières, conformément aux dispositions de l'article 27 (1) (b) de l'acte d'exécution du CDU. Association professionnelle ou de commerce reconnue par les autorités douanières ou par un organisme d'un Etat membre (Article 27 (1) (b) (iii) AE CDU)

La validité est Temporaire

Du 11/10/2016 au 11/10/2020

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Certificat professionnel CP FFP

Plus d'informations

Statistiques

10 certifiés à fin 2016.

Autres sources d'information

http://www.odasce.asso.fr/Site_Odasce/formations_parcours_professionnels.htm